

faire ensemble

aménagement nature calme jeux paysage sport trajets vue bien-être

n°1

SEVES
le Schéma de l'Environnement Vert
en Seine-Saint-Denis

PREMIER SEMESTRE 2006

**pour faire ensemble,
une série de rendez-vous thématiques :**

n°1 ESPACES VERTS NOUVEAUX OU RÉNOVÉS

s'y faire quoi
s'y venir
s'y sentir bien

Les orientations

pour... vers... avec...

Les espaces verts sont importants dans la vie de chacun, comme cadre de vie, de détente, de loisir. Ce sont des espaces vivants, qui évoluent dans le temps, plus ou moins rapidement. Le Conseil général de Seine-Saint-Denis vous propose de prendre part à cette évolution en donnant votre avis sur les options qui vous paraissent souhaitables.

Le Conseil général désire associer largement la population, en complément des différents partenaires associatifs et spécialisés du département, inscrivant cette démarche dans la continuité de la consultation populaire lancée à l'automne 2005.

Terre en tête, Biennale de l'Environnement 2004 à Bobigny, avait déjà permis de présenter à tous le bilan du travail effectué jusqu'en 2004, au travers d'un état des lieux et du diagnostic de professionnels et d'usagers.

Vous pouvez vous associer aujourd'hui à l'élaboration du nouveau «Schéma de l'Environnement Vert en Seine-Saint-Denis», SEVES, qui va définir les directions à suivre pour l'avenir.

Josiane Bernard

Vice-présidente du Conseil général
chargée de l'environnement et de l'écologie urbaine



Des débats sont proposés, de mars à juin 2006, sur **5 thèmes**, tirés du diagnostic de l'état actuel des espaces verts en Seine-Saint-Denis :

- **Quels types d'exigence pour les ESPACES VERTS NOUVEAUX ET RÉNOVÉS**
- **Comment développer et améliorer ACCÈS ET LIAISONS VERTES**
- **Comment gérer la BIODIVERSITÉ URBAINE et la concilier avec les usages**
- **Comment s'adapter aux fonctions sociales et créer des ESPACES VERTS À PARTAGER**
- **Comment améliorer votre PAYSAGE QUOTIDIEN**

Chacun de ces débats est précédé de **rencontres sur le terrain**, avec vous, pour vous informer et faciliter votre participation (détail au dos).

La répartition ? manques et cadences...

Parce que il paraît tout à fait légitime de **proposer des soutiens plus importants pour les zones ayant moins d'espaces verts**, mais aussi les zones mal vécues et délaissées par le public parce qu'elles sont inadaptées, il faut définir :

Qu'est-ce qu'une zone pauvre en espaces verts ?
Quels critères retenir ?
Chaque collectivité a vocation à agir. Quelles peuvent être **les modalités de contribution** du Département (aide à la création d'espaces verts nouveaux, à la rénovation, à la gestion...)

Parlons-en *Quels éléments freinent votre utilisation de certains lieux ?*

Comment améliorer la perception de l'ensemble des espaces et lieux verts ?



du panorama...
au microscope...



l'instant T...
le Temps qui dure

Dans le territoire vision globale de l'environnement...

Parce que il convient de mieux **inscrire les espaces verts dans le territoire**, il faut veiller à :

Contribuer à la protection du paysage départemental, avec une **vision d'ensemble**, réfléchir à son évolution, répartir au mieux...

Faciliter l'**accessibilité**, travailler sur les **liaisons** entre ville et parc, habitat et équipements publics, dans les contextes des trames vertes communales, départementales et régionales, en tissant les connexions nécessaires avec les liaisons piétonnes existantes, les pistes cyclables, les bus, les bateau-bus...

Etablir une plus grande clarté, par la **signalétique**, les entrées de parcs...

Adapter les espaces verts, existants ou à créer, aux nouvelles pratiques et aux usages...

Prévoir et organiser une méthode de travail en partenariat pour l'**évolution permanente** des aménagements, dans l'intérêt général et en expliquant les délais nécessaires.

Parlons-en *Quelle place géographique occupent «vos» espaces verts sur «votre» carte du département ?*

Comment rendre les différents espaces, du square au parc, plus présents dans votre environnement ?

Encore des espaces potentiels? des "délaissés, des hérités..."

Parce que on peut envisager de nouvelles surfaces d'espaces verts, la Seine-Saint-Denis est riche d'un patrimoine insoupçonné d'espaces qui pourraient devenir de nouveaux espaces naturels pour vos loisirs :

Des micro-espaces ?

Pour améliorer l'impression de nature, de verdure dans la vie quotidienne, on peut aussi investir sur de petits espaces qui participent à l'animation de la vie de quartier, des lieux verts disponibles à proximité de chez soi.

Dans le contexte urbain de la Seine-Saint-Denis, ces nouveaux lieux verts de proximité deviennent des espaces d'intervention privilégiés.

Des espaces qui peuvent évoluer ?

Les abords des routes et des voies ferrées, des zones en voie de réaménagement, des délaissés... ont été identifiés comme potentiellement intéressants pour la création d'espaces verts ou l'amélioration paysagère de lieux qui contribuent à la mise en valeur de l'image départementale.

Des parcs historiques à réhabiliter ?

Le territoire de la Seine-Saint-Denis comprend un potentiel important de parcs historiques méconnus du grand public, le plus souvent en très mauvais état.

Des grands espaces ?

Toutes les anciennes carrières de l'est du département offrent des superficies boisées très importantes. Mais, aujourd'hui, sans soutien de l'Etat, ces surfaces représenteraient de gros investissements pour la Seine-Saint-Denis, compte tenu du coût des travaux de mise en sécurité des sous-sols, préalables à l'ouverture au public.

Parlons-en **Quelles** échéances, pour quels espaces ?

Comment rester actifs en coélaboration, demain, à l'échelle des différents chantiers, comment suivre les petites et les grandes mutations ?



sous la main...
pour le plaisir des yeux...

Une logique de partenariat... des partenaires logiques?

Parce que

selon chaque lieu, les réponses sont à adapter, et doivent être le fruit de coproductions :

La création d'un espace vert devient un travail pluridisciplinaire sur lequel sont amenées à intervenir des compétences beaucoup plus variées qu'auparavant. La coélaboration et la recherche de partenariat en sont la condition.

L'exécutif départemental souhaite s'inscrire dans cette logique de coopération. Chaque acteur institutionnel doit avoir son rôle à jouer (l'État, la Région...). Les modalités pratiques de coopération de chaque collectivité locale (département, communes...), chaque partenaire (gestionnaires d'infrastructures...), sont à définir.

Bien sûr, la question des moyens financiers, tant pour le département que pour les communes, sera cruciale pour pouvoir avancer dans le sens qui sera décidé ensemble.

Ensemble, nous avons tous notre rôle à jouer !

Parlons-en **Quelle** place peuvent prendre habitants et usagers dans ce partenariat?

Comment pourriez-vous vous y associer ?

Et l'émotion... dans tout ça

Parce que

un espace vert est un endroit où l'on vient parfois pour une activité précise (promenade, sport, pique-nique, culture, retrouvailles...), mais aussi un lieu de respiration dans la ville, où l'on se sent bien, tout simplement :

Le projet d'aménagement d'un espace doit réussir à **prendre en compte les attentes** des gens en termes d'usages sans négliger les dimensions esthétiques et paysagères.

Certains espaces sont ressentis comme « naturels », ou laissés à l'abandon, contemporains, ou encore trop urbains...

Parlons-en **Quels** critères de qualité doivent être retenus pour traiter un espace ?

Comment faire pour que les espaces soient utiles et utilisés au mieux tout de suite ?

Programme des rendez-vous thématiques

ESPACES VERTS NOUVEAUX OU RÉNOVÉS

Plusieurs rendez-vous par thème / pourquoi, où, comment :

Sur le terrain, vous pouvez rencontrer une équipe autour d'une installation, adaptée aux différents lieux, qui vous donnera à regarder votre environnement peut-être sous un autre angle que d'habitude...

Venez par curiosité, par intérêt, en famille, avec vos voisins, pour discuter, éclaircir ou développer des points...

La restitution de ces échanges sur le terrain viendra systématiquement enrichir chacun des débats auxquels nous vous convions.

Vous êtes bien sûr libres de participer aux uns, aux autres ou à tous.

Le fruit de ces rencontres et débats sera présenté à Terre en tête, Biennale 2006, du 28 septembre au 1^{er} octobre, à Bobigny. Il sera également intégré au document d'orientation, Schéma de l'Environnement Vert en Seine-Saint-Denis (SEVES).

n°1 espaces verts nouveaux et rénovés

rencontres sur le terrain :

- **vendredi 24 février** de 15 à 19 heures, **Le Blanc-Mesnil**, place Gabriel Péri
- **samedi 25 février** de 12 à 17 heures, **Aubervilliers**, square Stalingrad

débat : **mardi 7 mars** à 19 heures, **Bobigny**
immeuble Diderot, voir plan d'accès >

n°2 accès et liaisons vertes

rencontres sur le terrain :

- **jeudi 2 mars**, **Pantin**, mail Charles de Gaulle
- **vendredi 3 mars**, **Villepinte**, **Aulnay-sous-bois**,
le Sausset du RER au quartier Rose des vents

débat : **mardi 4 avril** à 19 heures

n°3 biodiversité urbaine

rencontres sur le terrain :

- **vendredi 17 mars**, **Montreuil**, rue Paul Doumer
- **vendredi 17 mars**, **Rosny**, allée des tilleuls

débat : **mardi 25 avril** à 19 heures

n°4 espaces verts à vivre et à partager

rencontres sur le terrain : **dates et lieux à préciser**

débat : **mardi 9 mai** à 19 heures

n°5 paysages quotidiens

rencontres sur le terrain : **dates et lieux à préciser**

débat : **mardi 23 mai** à 19 heures

